



HONORAIRES SUR LES PRESTATIONS CONCERNANT LA LOCATION D'HABITATION, LA GESTION LOCATIVE, LA TRANSACTION IMMOBILIERE ET L'IMMOBILIER COMMERCIAL.

(Tarifs au 1^{er} Janvier 2018)

> LA LOCATION D'HABITATION

HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR :

- + Honoraires d'entremise et de négociation, honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 8 € TTC/m²
- + Honoraires d'Etat des Lieux 3 € TTC /m²

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

- + Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail 8 € TTC/m²
- + Honoraires d'Etat des Lieux 3 € TTC /m²

> LA GESTION LOCATIVE A LA CHARGE DU BAILLEUR :

- + **SIMPLE** (appel de loyer, encaissement, reversement, envoi relevé gérance) 4 % HTVA*
* 3 % HTVA à partir de 5 lots
- + **PLUS** (gestion simple + relances impayés, gestion des devis et travaux) 6 % HTVA*
- + **SERENITE** (gestion plus + suivi contentieux, suivi GLI et récapitulatif/impôt)..... 8 % HTVA*
- + >ASSURANCE GARANTIE DES LOYERS IMPAYES 2.2 % TTC*
- + GESTION DE L'ASSURANCE GLI pour les loyers supérieurs à 500 € 1 % HTVA*
- + GESTION DE L'ASSURANCE GLI pour les loyers inférieurs à 500 € 2 % HTVA*
- + >ASSURANCE PROPRIETAIRE NON OCCUPANT (OFFERTE LA 1ERE ANNEE*)..... Dès 57 € TTC/an
*pour tout nouveau client en gestion ou parrainage

Nb : Tarifs annexes selon devis pour prestations particulières ou supplémentaires

> LA TRANSACTION IMMOBILIERE D'HABITATION A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR :

- + Honoraires de négociation : De 0.00 € - 49 999 € 5.000 € TTC
- De 50 000 € - 99 999 € 8 % TTC
- De 100 000 € - 149 999 € 7 % TTC
- De 150 000 € - 199 999 € 6 % TTC
- Au-dessus de 200 000 € 5 % TTC

> LA TRANSACTION IMMOBILIERE COMMERCIAL : (Immeuble de rapport, de bureaux, d'activités, commercial, retail park, centre commerciaux, site technique, industriel, terrains, sites ou terrains avant ou après dépollution).

HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR :

- + Honoraires de négociation : Jusqu'à 50.000€ 5.000 € HTVA
- Au-dessus de 50.000€ 10 % HTVA
- Au-dessus de 1 000 000 Euros 7 % HTVA

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR SELON LES CONDITIONS PREVUES AU MANDAT ET EN PLUS :

- + Honoraires de négociation : 3 % HTVA
- Sur : immeuble de rapport, de bureaux, d'activités, commercial, retail park, centre commerciaux, site technique, industriel, terrains, sites ou terrains avant ou après dépollution.
- + Autres sur devis.

> L'IMMOBILIER COMMERCIAL :

HONORAIRES DE NEGOCIATION A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

- + Location à usage commercial ou professionnel.....15 % du loyer annuel HTVA
Avec droit d'entrée Jusqu'à 30.000 € de droit d'entrée.....3000.00 € HTVA
ou Au-dessus de 30.000 €10 % HTVA du droit d'entrée
- + Transport de bail450 HTVA

HONORAIRES DE NEGOCIATION A LA CHARGE DU BAILLEUR :

- + Location à usage commercial ou professionnel.....15 % du loyer annuel HTVA
- + Transport de bail450 HTVA

HONORAIRES DE REDACTION D'ACTES

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

- + Rédaction du bail commercial ou professionnel :10 % du loyer annuel HTVA

HONORAIRES A LA CHARGE DU BAILLEUR :

- + Rédaction du bail commercial ou professionnel : 10 % du loyer annuel HTVA

HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR :

- + Cession de Fonds de Commerce ou Cession de droit au bail, honoraires de négociation :
Jusqu'à 30.000 € 3.000 € HTVA
Au-dessus de 30.000 Euros 10 % HTVA

- + Rédaction du protocole de cession :

Si le prix de vente est inférieur à 20 000 Euros 2000 € HTVA
Au-delà de 20000 Euros 1 % HTVA*
* du prix de vente

- + Rédaction de l'acte de cession :

Selon le barème des Notaires

- + Rédaction de compromis ou promesse de vente :

Si le prix de vente est inférieur à 45 700 Euros 450 € TTC
Au-delà de 45 700 Euros 1 % TTC*
* du prix de vente

DIVERS :

- + Etat des lieux : Minimum forfaitaire 150.00 € TTC*
*15 euros par pièces supplémentaires au-delà de 4 pièces
- + Demande de renseignements d'urbanisme : 100 € TTC
- + Formalités d'enregistrement et timbrage : 100 € TTC
- + Evaluation (minimum 5 vacations + débours),
La vacation charge demandeur : 100 € TTC